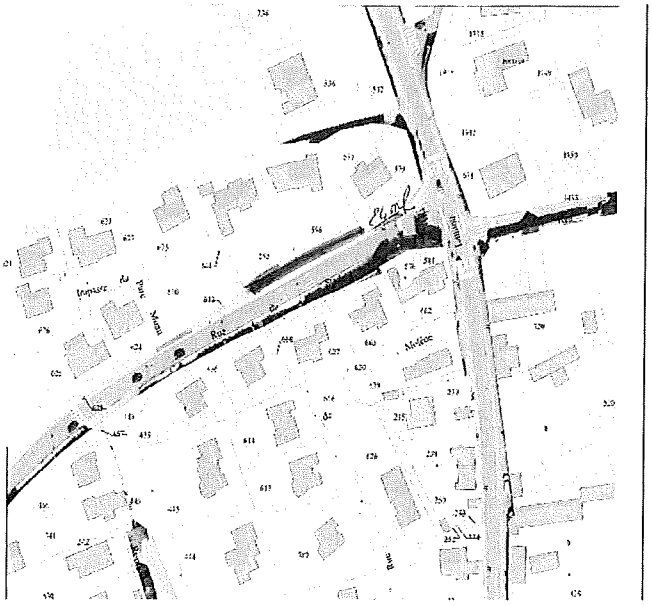
Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901904-20260309-042026-DE

N° 04/2026 Commune de PLOUGONVELIN

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS	**Séance du 09 mars 2026** **OBJET : INTEGRATION DE PARCELLE DANS LE DOMAINE COMMUNAL : ZK612 RUE DU STADE**
DATE DE CONVOCATION : Le 03 mars 2026 **DATE D'AFFICHAGE** : Le 03 mars 2026 **NOMBRE DE CONSEILLERS** : - En exercice : 27 - Présents : 25 - Votants : 27	L'an deux mille vingt-six, le 09 mars, à 19h00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Kéraudy, sous la présidence de M. Bertrand AUDREN, Maire. Étaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de : M GUEGUEN qui a donné procuration à M AUDREN Mme POIRSON qui a donné procuration à M LE DREFF Mme KUHN a été nommée secrétaire de séance

Par courriel du 08 Février 2026, Madame BRIANT a sollicité la commune pour procéder à une régularisation foncière d'emprise, sous forme de transfert de propriété au bénéfice de la commune concernant la parcelle ZK612.

Il s'agit d'un délaissé de voirie sis rue du Stade, d'une longueur de 24 ml.



Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De donner son accord à la cession gratuite de la parcelle ZK612 au profit de la commune,
- De confier à Maître HENAFF, notaire au CONQUET, la rédaction de l'acte et d'autoriser le Maire

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901904-20260309-042026-DE

à le signer,

- De dire que les frais seront à la charge de la commune.

Délibération rendue exécutoire compte tenu de sa publication le
et de sa transmission au représentant de l'État le
Le Maire, Bertrand AUDREN

Fait et délibéré à PLOUGONVELIN,
le 09 mars 2026
Le Maire, Bertrand AUDREN

